

# Procès-Verbal du Conseil Général du lundi 2 octobre 2023

**Présidence :** Guy Bardet

**Secrétaire :** Christian Piffard

La séance du deuxième Conseil de l'année 2023 est ouverte par M. le Président à 20h15. Il accueille M<sup>me</sup> Wanner, boursière. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

## **1. Appels – Assermentations**

33 Conseillers sont présents, 15 sont excusés et 14 sont absents.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

## **2. Lecture du P.V. de la séance du Conseil du 19 juin 2023**

Le P.V. est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

## **3. Communications de la Municipalité**

Mme. Isabelle Jaquet, Syndique, donne les informations suivantes :

- Une secrétaire a été engagée à 20%. Le taux global du secrétariat a augmenté. A noter que les horaires d'ouvertures du secrétariat communal n'ont pour le moment pas été modifiés, cela sera peut-être le cas en 2024.

M. Harold Syfrig, Municipal, donne les informations suivantes :

- Concernant les bus des TPN, l'horaire qui sera mis en place au 10 décembre confirme la cadence à la demi-heure toute la journée du lundi au vendredi. Par ailleurs, en 2024 dans le cadre d'un test, deux courses supplémentaires seront ajoutées jusqu'à Signy. Le but est de pérenniser ces courses en 2025 et de les étendre jusqu'à Gingins.
- Au sujet de l'antenne 5G, la Commune n'a pas donné suite à la demande de Swisscom pour l'installation d'une antenne au milieu du village. La proposition d'une alternative en zone agricole a été refusée par Swisscom. La question sera donc reprise lors de la mise à jour du plan d'affectation communal.
- Le Service des eaux organise une visite de la SAPAN (station de pompage) le samedi 11 novembre au matin. Cette visite est ouverte à tous.

## **4. Communications des délégués aux différents conseils intercommunaux**

M. Jan Bonga, délégué à l'ORPC rapporte au sujet du projet Tetris qui a été initié par le Canton. Ce projet consiste à revoir l'organisation des 10 secteurs du Canton. Avec ce projet le Canton souhaite diminuer les effectifs et le personnel professionnel et donner plus de responsabilités aux communes. L'administration serait gérée par des professionnels du

Canton. Une contre-proposition des 10 secteurs a été faite, le principe est une synergie renforcée à l'image du système des pompiers.

En attendant, des travaux de rénovation et de mise aux normes sont nécessaires mais doivent être échelonnés car ils sont dépendant du résultat du projet Tetris qui devrait statuer sur le futur de l'ORP du district de Nyon.

L'ORP a aussi annoncé un test de sirènes le 7 février 2024.

## **5. Préavis n° 07 / 2023 : Arrêté d'imposition 2024**

La parole est donnée à M. Scapozza, Municipal pour la lecture du préavis.

La parole est ensuite donnée à M. Kilchenmann pour la lecture du rapport de la Commission de Gestion et Finances.

M. le Président ouvre la discussion.

Le Président passe aux votes :

- Le préavis est accepté à l'unanimité.

M. le Président adresse une question et demande, suite au vote au Grand Conseil d'une baisse d'impôt pour les personnes physiques et bien que malgré que nous ne modifions pas notre taux, ne devrions-nous pas avoir tout de même une baisse d'impôt ?

M. Scapozza, Municipal, répond et confirme qu'il y aura effectivement une baisse des impôts. Il ajoute qu'une baisse significative est attendue pour 2025/2026 suite à une modification de la péréquation qui ne devrait plus être pénalisante.

## **6. Communications du Bureau**

Une commission ad hoc a été nommée pour la modification des statuts du SIECGE. Cette commission est composée de :

- M. Marc Vuffray
- M. Jean-Marc Borry
- M. Laurent Triboullier

M. le Président rappelle l'article 6 alinéa 2 de la loi sur les communes ; « Un membre du conseil général qui manque deux séances du Conseil général consécutives sans juste motif est réputé démissionnaire. ». M. le Président indique donc qu'à compter du conseil du mois de décembre, il appliquera cet article de loi. Il précise aussi que la définition du juste motif est laissée à l'appréciation du bureau et demande dorénavant aux conseillers d'annoncer le motif pour une absence excusée.

La date du prochain Conseil est le lundi 11 décembre 2023 au chalet.

## 7. Divers et propositions individuelles

- M. Bory prend la parole pour commenter sur le positionnement des potelets dans la commune sur la route du village et demande quel est la position de la Municipalité à ce sujet. Mme Isabelle Jaquet, Syndique, répond que la Municipalité est ouverte aux diverses propositions, mais qu'elle doit confirmer avec la DGMR (Direction Générale de la Mobilité et des Routes) la marche à suivre.
- Mme Johanna Burkhard interroge la Municipalité sur la situation pour la mise en place du 30kmh dans le village. Mme Isabelle Jaquet, Syndique, répond que la Municipalité est en attente du rapport et approbation du Canton. M. Harold Syfrig, Municipal, répond que la commission en charge du dossier est en séance ce soir même.
- M. Bory souhaite avoir des précisions sur la désaffectation des concessions au cimetière de la commune. Mme Triboullier, Municipale, précise que ce sont les concessions 1 à 42 qui ont été désaffectés ainsi que d'autres tombes plus anciennes.

La parole n'est plus demandée.

Le Président remercie l'ensemble du Conseil général et lève la séance à 21h10.

**Le Président :**

**Guy Bardet**



**Le Secrétaire :**

**Christian Piffard**